



Rencontre du cadre de concertation des maires autour des grands barrages dans les bassins hydrographiques en Afrique de l'Ouest et du Centre

Tenkodogo, du 04 au 06 juillet 2017 – Burkina Faso

Communiqué final

Il s'est tenu les 04, 05 et 06 Juillet 2017 à Tenkodogo au Burkina Faso, la 3^{ème} rencontre du Cadre de Concertation des Maires autour des barrages dans le bassin du Niger élargie au bassin de la Volta sur les enjeux environnementaux. Cette importante rencontre a regroupé une quarantaine de participants venant de six (06) pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger). En plus des maires, la rencontre a connu la participation de partenaires, tels que l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature-Bureau Afrique de l'Ouest et du Centre (UICN-PACO), partenaire technique et financier de la présente rencontre, l'ONG *Eau Vive* qui a assuré la facilitation des échanges, ainsi que la Direction Générale de Bagrépôle.

Organisée à l'initiative de la Coordination Régionale des Usagers (ères) des ressources naturelles du Bassin du Niger (CRU-BN), la rencontre avait pour principal objectif de doter les maires des capacités et compétences leur permettant de jouer pleinement leur rôle dans le développement local et le bien-être des populations, notamment dans le processus de gouvernance des ressources en eau et des ouvrages hydrauliques.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois (03) interventions, à savoir : (i) le mot de bienvenue du Président de la CRUBN, M. Nouradine TOURE ; (ii) l'allocution du représentant du Directeur Régional de l'IUCN-PACO, M. Yacouba SAVADOGO ; (iii) et le discours d'ouverture d'un membre du Cadre de concertation, M. Daouda NOUHOU, Maire de la commune rurale de Méhanna (Niger). Ces trois interventions ont mis l'accent sur la pertinence et l'importance de la dynamique du cadre de concertation pour le renforcement de la mobilisation des maires dans la gouvernance des ressources en eau et des ouvrages hydrauliques structurants.

Les travaux qui ont suivi ont porté sur les expériences et leçons tirées par les acteurs dans le processus de réalisation des ouvrages hydrauliques des bassins du Niger et de la Volta, mais aussi

sur les bonnes pratiques en matière de participation des populations locales à l'utilisation multiple des ressources en eau. Les présentations ont également permis de passer en revue les instruments juridiques contraignants existants à l'échelle de la CEDEAO (Politique Régionale des Ressources en Eau en Afrique de l'Ouest-PREAO, Charte de l'eau du bassin du Niger, Directives de la CEDEAO sur les infrastructures hydrauliques) dans le but d'outiller les élus à appréhender les enjeux de la participation locale dans les initiatives de gouvernance des ressources en eau et des infrastructures hydrauliques.

En outre, les travaux de groupes et les discussions en plénière ont permis (i) de dégager les actions clés à conduire autour des barrages pour une meilleure implication des populations dans la gouvernance des ressources en eau et en particulier des ouvrages structurants et (ii) d'identifier les actions concrètes pour l'opérationnalisation du cadre de concertation des élus autour des barrages afin que celui-ci soit un instrument efficace d'échange et de partage d'expériences entre les communes membres.

Par ailleurs, il a été adopté à l'unanimité deux (02) décisions portant sur l'adoption par les maires :

- de la Convention révisée de coopération décentralisée et de jumelage entre les communes affectées par les grands barrages dans les bassins hydrographiques en Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- du Règlement Intérieur du Cadre de Concertation des maires des communes affectées par les grands barrages dans les bassins hydrographiques en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Les travaux se sont poursuivis par une visite de terrain au barrage de Bagré pour s'inspirer des opportunités économiques qui y sont développées.

A l'issue de la rencontre, les recommandations suivantes ont été formulées :

A l'endroit des maires :

1. L'appropriation des instruments juridiques existants aux niveaux national et régional pour défendre les intérêts des populations et assurer leur meilleure implication dans la gouvernance des ressources en eau et des ouvrages structurants ;
2. La planification et l'inscription du fonctionnement du Cadre de Concertation des Maires dans le budget communal, avec un délai de paiement des cotisations avant le 30 juin de chaque année ;

3. L'amélioration du partage d'informations avec les populations locales sur les problématiques relatives à la mise en place et à la gouvernance des barrages ;
4. L'organisation d'une séance de restitution de la rencontre régionale de Tenkodogo au conseil communal pour que l'ensemble des acteurs s'approprient les acquis de la rencontre.

A l'endroit de la Coordination Régionale des Usagers(ères) des ressources naturelles du Bassin du Niger (CRUBN) :

1. Le renforcement des capacités des maires dans leurs rôles et missions dans le processus de gouvernance des ressources en eau et des ouvrages structurants ;
2. L'élaboration d'un manuel d'usage facile sur les bonnes pratiques et outils réglementaires en matière de gouvernance des ressources en eau à l'endroit des acteurs locaux ;
3. L'élargissement du Cadre de concertation des maires aux autres bassins hydrographiques d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

A l'endroit des barrages et des organismes de bassins :

1. La production et le partage d'outils favorables à l'implication des maires dans la gouvernance des infrastructures hydrauliques à l'échelle des bassins ;
2. L'accompagnement de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) dans la mise en place d'organisations régionale et nationales des usagers des ressources en eau à l'échelle du bassin de la Volta ;
3. Le renforcement des capacités des maires et des Cadres de Concertation Nationaux sur les outils déjà existants favorisant l'implication des populations locales.

A l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers :

1. Le renforcement du partenariat pour un développement des capacités techniques et institutionnelles de la Coordination Régionale des Usagers(ères) et des Coordinations Nationales des Usagers (ères) des ressources naturelles.

Au terme des travaux, les participants remercient vivement les organisateurs, les autorités administratives et politiques, les partenaires techniques et financiers, pour l'intérêt qu'ils ont porté à la présente rencontre.

Fait à Tenkodogo, Burkina Faso, le 06 Juillet 2017



Le Président de séance

Namory Kourouma